

## Les Cahiers de droit



***Careers in Computer Programming*, by Leo BARNETT et Lou Ellen DAVIS, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 1967, 117 pages, \$4.35.**

Jean Goulet

Volume 10, Number 1, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004580ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004580ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Goulet, J. (1969). Review of [*Careers in Computer Programming*, by Leo BARNETT et Lou Ellen DAVIS, Don Mills, Ont., Oxford University Press, 1967, 117 pages, \$4.35.] *Les Cahiers de droit*, 10(1), 231–232.  
<https://doi.org/10.7202/1004580ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Chronique bibliographique

---

**Administrative Law**, par H. W. R. WADE, 2<sup>e</sup> éd., Clarendon Law Series, Oxford, Clarendon Press, Oxford University Press, 1967, pp. XVII, 338, \$5.00.

Dans la préface à la première édition de cet ouvrage, le professeur Wade faisait état de ce que la jurisprudence n'avait pu porter à terme une conception globale et une structure intégrée de la justice administrative. Il s'était en conséquence donné pour but de clarifier cette structure même du droit administratif et son contenu, tout en conservant bien haut « l'idéal qui donne son unité au sujet : la justice administrative ». Mais, ajoute-t-il dans la seconde édition, « the era of the Franks Committee is passing into history, and that of the Ombudsman has arrived ».

Six ans après la première édition, la masse de jurisprudence, de doctrine et de lois nouvelles imposaient une mise à jour qui nous est aujourd'hui livrée. Reprenant les mêmes intitulés de chapitres, l'auteur enrichit son ouvrage des idées les plus récentes : ainsi fait-il place au « Parliamentary Commissioner Act 1967 » qui crée, en même temps qu'au Québec, la fonction d'ombudsman, auquel il accorde un développement au chapitre des principes constitutionnels sous le titre « control of administration ».

De même, tout au long de cette nouvelle édition, le professeur Wade clarifie et explique ce qui lui apparaissait obscur. Il remanie assez profondément le chapitre particulièrement délicat du contrôle judiciaire

de l'administration et y fait état de la controverse qui s'est élevée quant à savoir si un acte administratif illégal est nul ou annulable. Il augmente de même le chapitre toujours utile consacré aux recours contre l'administration en défaut.

Il laisse enfin les autres chapitres (« natural justice », « statutory inquiries », « special tribunals », « legal proceedings involving the Crown » et « delegated legislation ») à peu près intacts, y effectuant certains remaniements de forme et la mise à jour de la jurisprudence.

En définitive, le professeur Wade nous présente dans cette nouvelle édition un travail qui s'avérait nécessaire lorsque l'on sait le retard auquel est exposé tout ouvrage de doctrine en droit administratif. Le nombre des litiges augmente de concert avec la plus grande place occupée par les administrations gouvernementales, ce qui pousse par ailleurs l'auteur à proposer à tout le moins une spécialisation des tribunaux dans le but d'unifier la jurisprudence. L'auteur a su conserver le même esprit de synthèse et de compréhension que l'on aura pu apprécier dans la première édition : l'outil ne s'en trouve que revalorisé.

Jean-K. SAMSON.

**Careers in Computer Programming**, by Leo BARNETT et Lou Ellen DAVIS. Don Mills, Ont. Oxford University Press, 1967, 117 pages, \$4.35.

Le petit volume de Léo Barnett et L. E. Davis que nous venons de

parcourir fait partie d'une série de publications intitulée *Careers for Tomorrow*, et dont le travail d'édition a été confié à Monsieur Fon W. Boardman Jr.. Tous les ouvrages qui ont été offerts au public jusqu'à maintenant (on en dénombre une trentaine environ), se présentent sous un habit à peu près uniforme, s'adressent toujours au même public, et recèlent un contenu qui ne varie que selon le sujet particulier dont traite chacun d'eux. Des remarques similaires se révèlent donc appropriées pour l'un comme pour l'autre, phénomène bien heureux dans les circonstances puisque cette série, prise comme un tout, mérite qu'on y porte attention pendant quelques moments.

Présentés avec beaucoup de goût, construits à partir d'une reliure ferme et solide, et agrémentés d'illustrations nombreuses, ces petits ouvrages attirent aisément sur eux l'œil de leur public. Ce dernier est composé de nos finissants à l'école secondaire ou au CEGEP, tous personnages particulièrement conscients de faire partie active de l'époque moderne dans laquelle nous vivons. Ce public est exigeant et avide de connaître, en même temps qu'impitoyable critique. Les volumes de la série *Careers for Tomorrow* répondent généralement à ces critères, et l'ouvrage que nous voyons aujourd'hui en constitue un prototype révélateur.

Nous pensons en effet qu'il serait souhaitable qu'un plus grand nombre d'exposés semblables puissent garnir les rayons de nos bibliothèques de sous-gradués et que, surtout, plusieurs de nos futurs étudiants en droit aient la chance de pouvoir faire mûrir en eux la bonne semence distribuée par *Careers in computer programming*. C'est participer à une illusion collective que de fermer les yeux aujourd'hui devant la réalité de l'ordinateur dans le monde du droit. Ces calculatrices géantes ont révolutionné l'univers scientifique et les juristes devront eux aussi accepter leur aide, sous peine de continuer à vivre à l'époque de la plume d'oie alors que toutes les activités humaines, normalement régies ultimement par les règles juridiques, auront pro-

gressé, elles, au-delà d'un présent qui fait presque figure déjà de tradition.

Quelques facultés de Droit ont réalisé l'importance de la cybernétique et ont inscrit à leur programme des cours appropriés. Les autres devront emboîter le pas à plus ou moins brève échéance. Un tel enseignement serait infiniment mieux reçu si les étudiants qui nous arrivent des CEGEP pouvaient posséder déjà des notions sur le sujet. Il nous vient à l'idée que si plusieurs de ces collègues ont eu l'heureuse initiative d'inscrire à la liste des options offertes à leurs élèves des cours pratiques visant, par exemple, à la formation de biblio-techniciens, comme c'est le cas entre autres à Jonquière, d'autres pourraient agir de même façon à l'endroit de la technique des ordinateurs. Un petit livre tel que celui dont nous parlons pourrait jouer le rôle de catalyseur auprès des étudiants, en vue de les sensibiliser à l'option « mathématique des ensembles ».

Encore une fois, nous rappelons donc que *Careers in computer programming* nous a beaucoup plu tant par sa facture extérieure que son contenu. Nous en recommanderions la lecture non seulement à son public habituel, mais encore à nous étudiants des facultés de droit qui préféraient s'engager sur des voies nouvelles, au lieu de revêtir la toge traditionnelle du provincial défenseur de la veuve et de l'orphelin.

Jean GOULET.

Cases and Materials on Creditors Rights, par Mark R. MACGUIGAN. University of Toronto Press, 2<sup>e</sup> édition, 1967, 712 pages.

« After many years of comparative obscurity the area of debtor-creditor relations has recently become a subject of popular and legislative concern in Canada »<sup>1</sup>.

L'ouvrage de M. MacGuigan n'est ni un recueil de jurisprudence ni une explication des lois touchant la faillite : il allie les deux sous une présentation très intéressante, en les faisant chevaucher.

<sup>1</sup> Préface, page V